



(Œnologie 24)

Eric Ovyn

3 septembre 2018





Plan de l'Exposé

- 1. Historique
- 2. Situation géographique
- 3. Climats
- 4. Géologie / pédologie
- 5. Cépages
- 6. Vinification
- 7. Appellations
 - 7.1. Côtes du Rhône Méridionales
 - 7.2. Côtes-du-Rhône Villages
- 8. Années de référence







1. Historique

Commerce du vin avec les Grecs remontant le Rhône

- 125

BANCES DE BOUM
(1) de d'aque régi C'ELLIER—
(1) de d'aque régi C'ELLIER—
(2) de d'aque régi C'ELLIER—
(3) de d'aque régi C'ELLIER—
(4) de d'aque régi C'ELLIER—
(5) de d'aque régi C'ELLIER—
(6) de d'aque régi C'ELLIER—
(6) de d'aque régi C'ELLIER—
(7) de d'aque régi C'ELLIER—
(8) de d'aque régi C'ELLIER—
(

ler siècle

Installation des vignes par les Romains

→ Villa gallo-romaine à « Donzère » (sud)

- 300 ha

- Fouloirs

- Pressoirs

- ...

12 hl/ha

- Création de Vienne par les Romains
 - → Plantation de la vigne
 - Côte Rôtie à St-Joseph
 - Hermitage

611

- Monastère de Prebayon
 - → 1^{ère} appellation : « Sablet »





1. Historique (suite)

936

- Monastère de Saint-Péray
 - → Etablissement de vignobles

14^e siècle

- Papes d'Avignon
 - Clément V : vignoble de Malaucène (Ventoux)
 - Jean XXII : vignoble de Châteauneuf-du-Pape (8 ha)
 - Clément VI (1344) : terroir répertorié
 - Innocent VI ajoute Pont St-Esprit
 - Bellegarde
 - Rochefort du Gard
 - Tavel
 - **-** ...
 - Urbain VI: plantation de muscat
 - Grégoire XI : Beaumes-de-Venise
 - Velorgues
 - Carpentras





1. Historique (suite)

17^e siècle

 Côte du Rhône / circonscription administrative d'Uzès (Gard)

→ Réglementation en 1650 (qualité/provenance)

1737

Edit du Roi de France → marquage CDR

20° siècle • 1937 : AOC







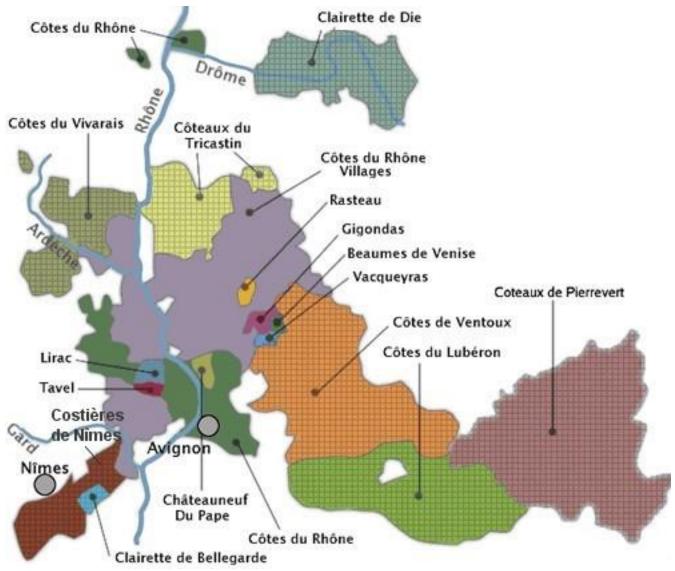
2. Situation géographique

- Entre Montélimar et Avignon
- Sur les 2 rives du Rhône
- Sur 4 départements
 - Drôme
 - Ardèche
 - Vaucluse
 - Gard



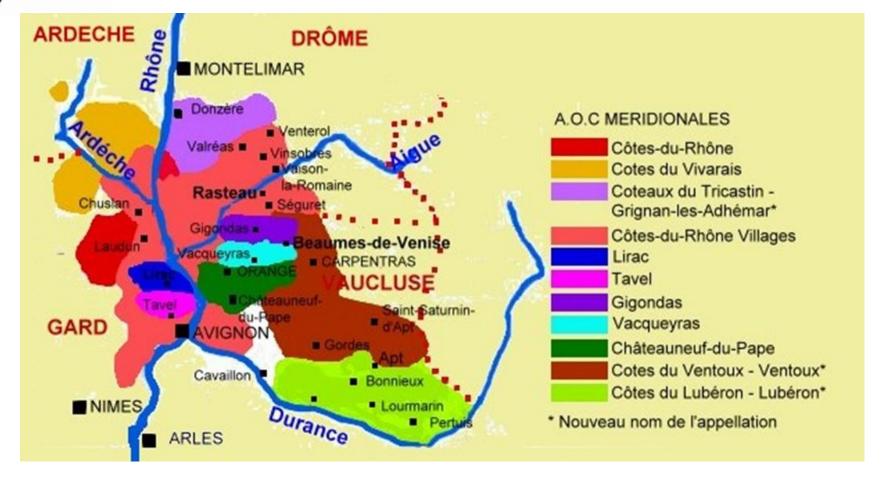
















3. Climats

- Type méditerranéen
 - Sec
 - Mistral
 - Plus nuancé pour les vignobles proches des massifs montagneux

(Mont Ventoux, Dentelles de Montmirail...)



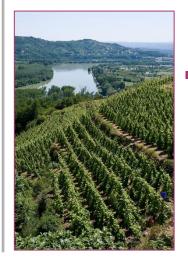






4. Géologie / Pédologie

- Bassin sédimentaire recouvert par la mer et des lacs au secondaire et au tertiaire
- Entre 2 massifs montagneux
 - Massif central
 - Massifs alpins



 Relief modelé en coteaux, terrasses, plateaux (soulèvement des Alpes et effondrement du couloir Rhodanien)





4. Géologie / Pédologie (suite)

- Sols
 - Coteaux : argilo-calcaire
 - Plaine: alluvionnaire, caillouteux



Argilo-calcaire



Cailloux roulés

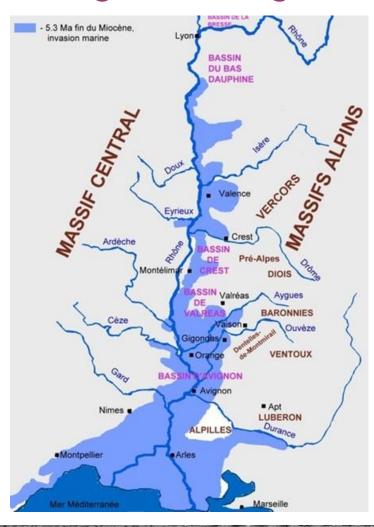
Rives

- Droite → sols squelettiques, sables, grès calcaire
- Gauche → molasses sableuses et gréseuses, alluvions, cailloux roulés





4. Géologie / Pédologie (suite)







5. Cépages

- L'appellation admet 21 cépages
 - 13 noirs
 - 8 blancs
- Cépages noirs



- Grenache

- Mourvèdre



- Carignon N
- Counoise
- Marselan
- Muscardin



Counoise

- Camarèse
- Vaccarèse
- Picpoul
- Terret
- Grenache gris



Vaccarèse





5. Cépages

- Cépages blancs
 - Principaux : Marsanne
 - Roussanne
 - Viognier
 - Grenache blanc
 - Clairette
 - Bourboulenc



Clairette



Picpoul blanc

- Secondaires : Ugni blanc
 - Picpoul blanc
 - Muscat blanc à petits grains





6. Vinification / Vins

6.1. Vinification

Vins rouges

```
Foulage → (éraflage) → fermentation → pressurage → cuvaison/fermentation [vins ± tanniques]
```

Vins blancs

```
Foulage → éraflage → égouttage → débourbage → fermentation (18-20 °C / 8-30 jours)
```

- Vins rosés : 3 méthodes
 - a) Saignée (jus d'égouttage) [3-24 h]
 - b) Pressurage
 - c) Courte macération à froid → assemblage jus de goutte et jus de presse
- Vins effervescents

```
Vin tranquille → levurage → remuage → liqueur d'expédition
```

Rendement : 25 à 44 hl/ha





7. Appellations

- 7.1. Rhône Méridional (quelques vins)
 Une dizaine d'appellations prestigieuses
 - Tavel: 946 ha (37 hl/ha)



→ Vins rosés

- Grenache et cinsault (max. 15 %)
- Syrah et carignan (min. 10 %)
- + Autres cépages
- Lirac: 801 ha (26 hl/ha)



- → Vins rouges, rosés, blancs
 - Rouge/rosé: grenache noir, cinsault, syrah, mourvèdre
 - Blanc : clairette, bourboulenc, syrah





7. Appellations (suite)

Rasteau: 880 ha (33 hl/ha)



- → Vins rouges (+ vins doux naturels)
 - Grenache (50 % min.)
 - Syrah et/ou mourvèdre (20 % min.)
- → Vins doux : 36 ha (26 hl/ha)
 - Grenache noir (min. 90 %)

Gigondas: 1 232 ha (30 hl/ha)



- → Vins rouges et rosés
 - Rouges: Grenache noir: 80 % max.
 - Syrah, mourvèdre: 15 % min.
 - Rosés: Grenache noir: 80 % max.





7. Appellations (suite)

Vacqueyras: 1 461 ha (30 hl/ha)

→ Vins rouges, rosés et blancs (AOC 1990)



- Syrah, mourvèdre: 20 % min.

Rosés: - Grenache: 60 % min.

- Mourvèdre, cinsault : 15 % min.

Blancs: Clairette, grenache blanc, bourboulenc,

roussanne, marsanne, viognier: 80 % max.

Vinsobres: 419 ha (32 hl/ha)

→ Vins rouges et blancs

Rouges plantés à - 77 % de grenache et

- 11 % de syrah (coteaux)

Blancs: - Clairette: 31 % - Marsanne: 16 %

- Viognier: 20 % - Grenache blanc: 9 %







7. Appellations (suite)

Beaumes-de-Venise : 612 ha (34 hl/ha)



Grenache noir: 50 % min.

Syrah : 25 % min.

Mourvèdre + autres : 20 % max.

Cépages blancs : 5 %

Muscat de Beaumes-de-Venise : 490 ha (21 hl/ha)



Muscat à petits grains : 100 %

Richesse en sucre : 252 g/l

Mutage pendant la fermentation (alcool à 95°)

⇒ Vins devant contenir 110 g/l sucre et titrer 15 % alcool min.









7. Appellations (suite)

- Châteauneuf-du-Pape : 3 165 ha (27 hl/ha)
 - → Vins rouges et blancs

Cépages : - Grenache

- Clairette

- Cinsault

- Syrah

Mourvèdre

- Picpoul

- Terret noir

- Counoise

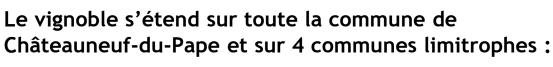
- Muscadin

Vaccarèse

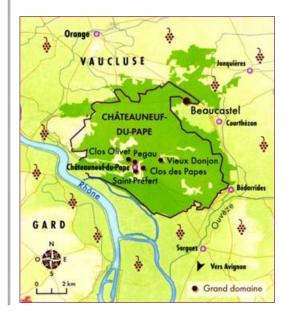
- Picardan

- Roussanne

- Bourboulenc



- Bédarrides
- Courthézon
- Orange
- Sorgues

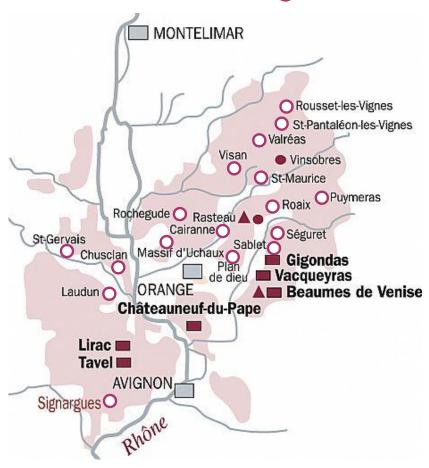






7. Appellations

7.2. Côtes-du-Rhône Villages «o »







8. Années de référence

Millésime	Caractéristique	Millésime	Caractéristique	Millésime	Caractéristique	Millésime	Courselfulations	5 A111 / 1
			Caracteristique	Millesime	Caracteristique	ivilliesime	Caractéristique	Millésime
2009 A	Année exceptionnelle	1989	Année exceptionnelle	1969	Année moyenne	1949	Année exceptionnelle	1929
2008	Bonne année	1988	Année exceptionnelle	1968	Année médiocre	1948	Année exceptionnelle	1928
2007	Bonne année	1987	Grande année	1967	Année exceptionnelle	1947	Année exceptionnelle	1927
2006	Grande année	1986	Bonne année	1966	Année exceptionnelle	1946	Grande année	1926
2005 A	Année exceptionnelle	1985	Année exceptionnelle	1965	Bonne année	1945	Année exceptionnelle	1925
2004	Grande année	1984	Année moyenne	1964	Bonne année	1944	Année moyenne	1924
2003	Grande année	1983	Grande année	1963	Année moyenne	1943	Année exceptionnelle	1923
2002	Bonne année	1982	Bonne année	1962	Année moyenne	1942	Grande année	1922
2001	Grande année	1981	Grande année	1961	Bonne année	1941	Année moyenne	1921
2000	Grande année	1980	Année exceptionnelle	1960	Année exceptionnelle	1940	Année moyenne	1920
1999	Bonne année	1979	Grande année	1959	Grande année	1939	Année médiocre	
1998	Bonne année	1978	Année exceptionnelle	1958	Grande année	1938	Grande année	
1997	Année moyenne	1977	Grande année	1957	Année exceptionnelle	1937	Grande année	
1996	Bonne année	1976	Année moyenne	1956	Grande année	1936	Bonne année	Sur 90
1995	Grande année	1975	Bonne année	1955	Grande année	1935	Année moyenne	→ 24
1994	Année moyenne	1974	Grande année	1954	Bonne année	1934	Année exceptionnelle	26 16
1993	Année moyenne	1973	Bonne année	1953	Grande année	1933	Année exceptionnelle	22
1992	Année moyenne	1972	Année moyenne	1952	Année exceptionnelle	1932	Année moyenne	2 a
1991	Bonne année	1971	Année moyenne	1951	Année moyenne	1931	Année moyenne	
1990 A	Année exceptionnelle	1970	Année exceptionnelle	1950	Année exceptionnelle	1930	Année moyenne	

Sur 90 ans

24 années exceptionnelles
 26 grandes années
 16 bonnes années

Caractéristique

Année exceptionnelle
Année exceptionnelle

Année moyenne

Grande année
Année moyenne

Grande année

Grande année
Année moyenne

Grande année
Grande année

22 années moyennes 2 années médiocres







Merci de votre attention et bonne dégustation!





9. Dégustation

- Vins en dégustation
 - Gigondas Vieux Clocher 2016
 Nobles Terrasses » (rouge)
 - Châteauneuf-du-Pape Vieux Clocher 2016
 « Symphonie des Galets » (rouge)
 - Châteauneuf-du-Pape Domaine du Vieux Télégraphe 2015 (rouge)
 - Châteauneuf-du-Pape Domaine du Vieux Télégraphe 2014 (blanc)
- Vins au repas

Entrée: Sablet - Domaine le Souverain 2015 - Blanc

Plat : Vacqueyras - Vieux Clocher 2016 - Rouge





GIGONDAS - Nobles Terrasses

Blotti à l'ombre des Dentelles de Montmirail, ce célèbre terroir constitué de coteaux et vallonnements offre des vins riches, corsés et puissants. Ils demandent de la patience aux dégustateurs pour apprécier la complexité de leurs bouquets. Les vins de Gigondas ont été consacrés en 1971, Cru des Côtes du Rhône.

CARACTERISTIQUES

Le Gigondas Vieux Clocher est issu de vignes en coteaux qui bénéficient d'un ensoleillement exceptionnel. Sa robe pourpre profond, offre un nez de fruits noirs compotés, qui peut paraître fermé dans sa jeunesse, mais qui, après quelques années de garde, aura acquis toute sa complexité, avec ses notes de sous-bois et d'épices... On retrouve, en bouche, dans un décor dense et généreux, toute l'intensité du nez, sur des tannins virils, élégants et racés, développant un bouquet incomparable, qui se bonifiera au fil du temps pour devenir cet élixir si recherché....

FICHE TECHNIQUE

Cépages: 65 % Grenache, 20 % Syrah, 15 % Mourvèdre

Sol: argile rouge caillouteux

Rendement: 28 hl/ha

Vinification: traditionnelle avec éraflage partiel et cuvaison longue de 18 jours

Elevage: 6 à 12 mois en foudres de chêne

Degré: 14°

Alliances Mets et Vins: gibiers, viandes rouges en sauces et fromages

Service: à consommer à une température de 20°C

Peut vieillir 10 à 15 ans







CHATEAUNEUF-DU-PAPE - Symphonie des Galets

Résidence d'été de la cour pontificale depuis le XIV^e siècle, son histoire et son essor sont liés à la Papauté. Son originalité provient de ses galets roulés, qui restituent la nuit la chaleur emmagasinée le jour. Corsé dans sa jeunesse, il requiert quelques années d'épanouissement pour arriver à son apogée et devenir ce célèbre nectar bouqueté, velouté et onctueux connu du monde entier.

CARACTERISTIQUES

Le Chateauneuf-du-Pape Vieux Clocher est issu de baies qui font l'objet d'une sélection minutieuse. La vinification est spécifique, avec un savant dosage de différents cépages qui apportent chacun leur charme et leur complexité. Il vous émerveillera dans sa jeunesse, par ses arômes complexes de fruits rouges aux nuances animales et épicées. En bouche, il sera déjà ample et généreux, et sa puissance vous enchantera, avec ses tannins fins et soyeux. Après quelques années de patience, son bouquet se sera affiné en développant des arômes de fruits évolués, mêlés à des notes de cuir subtiles ou de venaison. Vous pourrez alors apprécier son velouté, sa puissance, toute son harmonie...

FICHE TECHNIQUE

Cépages: 65 % Grenache, 15 % Syrah, 15 % Mourvèdre, 5 % Cinsault, 5 % Terre Noir

Sol: argile mêlée à de nombreux galets

Rendement: 28-30 hl/ha

Vinification: traditionnelle. Cuvaison longue

Elevage: 12 mois en foudres de chêne

Degré: 14,5°

Potentiel de garde : 5 à 20 ans Service : Chambré à 22 °C







CHATEAUNEUF-DU-PAPE - Vieux Télégraphe Rouge



VIEUX TÉLÉGRAPHE ROUGE
APPELLATION CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE CONTRÔLÉE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE: plateau caillouteux de la Crau (sud-est de l'appellation. Intersection des villages de Bédarrides, Châteauneuf-du-Pape et Courthézon).

SUPERFICIE: 50 hectares.

SOL ET SOUS-SOL: molasses du Miocène (de 1 à 1,5 m de profondeur) reposant sur une épaisse couche d'argile très chargée en galets, et recouvertes par le manteau de diluvium alpin, communément appelé "galets roulés".

CÉPAGES: grenache noir 65 %, mourvèdre 15 %, syrah 15 %, cinsault, clairette et divers 5 %.

ÂGE DES VIGNES: 70 ans de moyenne.

VINIFICATION: vendange manuelle avec double tri à la vigne, suivi d'un troisième tri au chai, léger foulage et égrappage sélectif, fermentation traditionnelle de 30 à 40 jours en cuves inox et cuves bois sous températures contrôlées. Pressurage en pressoir pneumatique, fermentation malolactique systématique.

ÉLEVAGE: 20/22 mois en foudres de chêne français de 60 hectolitres. Mise en bouteilles sans collage ni filtration. Mise en marché à 2 ans.

PERSONNALITÉ ET VIEILLISSEMENT: un très beau et élégant Châteauneuf-du-Pape rouge. Les belles années vieillissent 25 ans et plus.

TEMPÉRATURE DE DÉGUSTATION: 17 °C.

FORMATS DISPONIBLES: 75 cl, demi-bt, magnum, jéroboam (3 l), mathusalem (6 l), salmanazar (9 l), nabuchodonosor (15 l).

POTENTIEL DE PRODUCTION: équivalent de 200 000 bts de 75 cl.





CHATEAUNEUF-DU-PAPE - Vieux Télégraphe Blanc



VIEUX TÉLÉGRAPHE BLANC APPELLATION CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE CONTRÔLÉE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE: plateau caillouteux de la Crau (sud-est de l'appellation. Intersection des villages de Bédarrides, Châteauneuf-du-Pape et Courthézon).

SUPERFICIE: 6 hectares.

SOL ET SOUS-SOL: molasses du Miocène (de 1 à 1,5 m de profondeur) reposant sur une épaisse couche d'argile très chargée en galets, et recouvertes par le manteau de diluvium alpin, communément appelé "galets roulés".

CÉPAGES: clairette 40 %, grenache blanc 25 %, roussane 25 %, bourboulenc 10 %.

ÂGE DES VIGNES: 45 ans de moyenne.

VINIFICATION: vendange manuelle avec double tri à la vigne, suivi d'un troisième tri au chai. Pressurage en pressoir pneumatique, suivi d'un débourbage statique. Fermentation en barriques, demi-muids et foudres de 30 hectolitres.

ÉLEVAGE: sur lie en barriques demi-muids et foudres de 30 hectolitres. Mise en bouteilles à 1 an.

PERSONNALITÉ ET VIEILLISSEMENT: membre de l'école classique des blancs de Châteauneuf-du-Pape, plus sur les arômes floraux que fruités, c'est l'équilibre et la fraîcheur qui le caractérisent. Il peut avoir une période creuse entre 4 et 8 ans d'âge, mais les grandes années vieillissent aussi bien que les rouges.

TEMPÉRATURE DE DÉGUSTATION: 12 °C.

FORMATS DISPONIBLES: 75 cl, demi-bt, magnum.

POTENTIEL DE PRODUCTION: équivalent de 25 000 bts de 75 cl.